La Seyne et Draguignan: il faudra revoter

Cuers: décision reportée

Le Conseil d'Etat s'est prononcé hier sur les recours introduits par les maires de La Seyne (PCF), Draguignan (PS) et Cuers (droite) après les annulations prononcées par le tribunal administratif.

Il a rejeté les recours de La Seyne et Draguignan et ne s'est toujours pas prononcé concernant Cuers où un écart d'une voix séparait les 2 listes alors qu'un écart de deux bulletins par rapport aux émargements avait été

Il faudra donc revoter à La Seyne et Draguignan, dans un délai de deux mois, une fois parvenue aux intéressés la notification du jugement rendu par le Conseil A La Seyne où la gauche unie l'avait emporté au se-cond tour de 341 voix, le seul motif sur lequel s'est prononcé le Conseil d'Etat écarte toute accusation de fraude et ne retient que le courrier adressé sur papier à en-tête mairie à un certain nombre d'électeurs.

A Draguignan, les émargements concernant les votes par procuration n'étaient pas mentionnés à l'encre rouge. L'écart était de 129 voix.

C'est avec sérénité que Maurice Blanc, maire de La Seyne, a appris la décision. On lira sa déclaration cicontre, et tiendra ce matin une conférence de presse.

A droite, le Dr Paecht et Scaglia ont immédiatement donné le ton en poursuivant leur tentative d'accréditer l'idée d'une sanction pour fraude alors qu'ils ont été inca-

ables en produisant les attendus du jugement, d'y trouver la moindre référence.

Si elle n'a pas vraiment surpris les démocrates seynois, la décision du Conseil d'Etat qui infirme très rarement celle des tribunaux administratifs, confirme bien l'ampleur du défi qui est ainsi lancé au suffrage universel.

Mais ce qui est ici consenti comme une injustice

profonde ne peut que se transformer en une détermination non moins profonde pour conserver à La Seyne, tout comme à Draguignan, une municipalité d'union de la gauche, au service des forces populaires, contre les forces du passé, de l'argent et des privilèges.

RENE FREDON

Maurice Blanc: i'ai confiance

Dès qu'il a eu connaissance de la décision du Conseil d'Etat, Maurice Blanc, maire de La Seyne, Conseiller régional, a fait la déclaration suivante :

« Le Conseil d'Etat vient d'annuler le résultat des élections municipales de La Seyne-sur-Mer de mars 1983.

Il s'appuie pour cela, uniquement sur l'envoi de lettres à en-tête de la Mairie à des ladministrés, entre les deux en

Ce jugement exclut toute idée de fraude. Ainsi les tentatives de campagne sur les prétendues fraudes, ont fait long feu. Mais

cette décision contraint les Seynoises et les Seynois à retourner aux urnes malgré la décision souveraine qui fut la leur, le 13 mars 1983, en élisant la liste que je conduisais.

Si nous ne pouvons que regretter cette remise en cause du suffrage universel pour un motif aussi futile et ne relevant que de la seule jurisprudence, dans le même temps, nous respectons cette décision et ensemble nous affronterons cette nouvelle élection, avec sérénité et optimisme.

Car c'est un véritable défi qui est lancé une fois de plus. à tous les démocrates et tous les républicains Seynois.

Ce n'est pas le premier : nous en avons relevé d'autres, ensemble. Et nous avons toujours su préserver notre ville, ses chantiers, son identité, son indépendance.

Certes, le danger existe de voir la droite remettre en cause ce qu'ensemble nous avons construit depuis 1947, ce qu'ensemble nous avons projeté pour les années à venir, afin que La Seyne en-treprenne et réussisse.

Mais, forts de notre bilan et de notre volonté commune de poursuivre dans le sens de l'intérêt de La Seyne, nous saurons encore une fois, parce que nous aimons notre ville, la sauver des ambitions dévorantes, destructrices et partisanes de la droite et de l'extrême-droite.

L'honnêteté et l'intégrité sont de notre côté. La volonté de garder La Seyne aux Seynois et à ceux qui veulent y vivre, aussi.

J'ai confiance ».

La Seyne va se lever

Une déclaration commune des groupes P.C. et P.S. du Conseil municipal

'Ainsi se termine la longue période de doute pendant laquelle chaque démocrate espérait encore que le motif invoqué par le tribunal administratif de Nice ne serait pas retenu par le conseil d'État, à cause de sa futilité

Nos adversaires devront en tout cas se rendre à l'évi-dence : il n'y a pas eu fraude à La Seyne. Le conseil d'État n'a pu que le constater officiellement.

En démocrates nous acceptons l'épreuve qui nous est imposée une seconde fois.

Les électeurs confirmeront leur confiance de mars.

Pour donner à la droite et à l'extrême-droite, son alliée, la leçon qu'elles méritent, notamment à un moment où elles remettent en cause la légitimité du suffrage universel au niveau national, et alors qu'un ancien Président de la République counational, et alors qu'un ancien Président de la République counational, et alors qu'un ancien Président de la République coun vre le détournement de 50 milliards de fonds publics, La Seyne va se lever et déclencher un puissant et profond mouvement pour ressembler tous ceux qui veulent que notre ville continue à vivre et conserve son identité avec sa gestion efficace et saine dans la démocratie"

> Jean SPRECHER Président du groupe

et Marcel BARBERO Président du groupe

Christian Bini, secrétaire du comité-ville du PCF

Nous relèverons le défi

Le jugement du Conseil d'Etat confirme qu'il n'y a pas eu fraude à La Seyne.

Ainsi les campagnes hai-neuses de la droite et de l'extrême-droite seynoise pour tenter de salir l'image d'honnêteté et d'intégrité de nos élus de gauche et de notre maire Maurice Blanc ne sont, comme nous l'avons toujours dit et écrit, que mensonges et pures calomnies. Cela étant, les Seynoises et les Seynois voient leur choix souverain de mars 1983 remis en cause pour un motif on ne peut plus futile, et qui ne relève que de la seule jurisprudence.

Nous irons donc à une nouvelle élection.

Quel en est l'enieu?

D'abord et avant tout l'avenir de La Seyne, celui des Seynoises et des Seynois qui y sont nés et ceux qui ont choisi d'y vivre et de construire avec la gauche depuis 1947

Dans le même temps, il s'agit aussi de l'avenir des chantiers navals dont les travailleurs savent qu'une muni-cipalité de gauche est un atout non négligeable pour le succès de leur lutte.

Il s'agit de préserver l'identité de La Seyne, son indépendance vis-à-vis de Toulon.

Il s'agit enfin de conserver nos acquis, de protéger notre ville des méfaits d'une politique de droite, de préserver notre population des atteintes aux libertés, aux acquis sociaux, au développement culturel qu'entraînerait une gestion de droite de la ville.

Et cela n'est pas une affirmation gratuite

Elle s'appuie sur la réalité de ce qui se passe dans les municipalités que la droite et l'extrême-droite ont conquises en mars 83.

Bref, il s'agit de conserver La Seyne aux Seynois et à ceux qui ont choisi d'y vivre.

Nous avons de bons atouts pour relever le défi qu'on nous lance.

Nos traditions de tutte, notre bilan, nos projets, tout ce que nous avons fait ensemble.

Aujourd'hui, l'heure est à la mobilisation, au rassemble-ment large de tous ceux qui ont La Seyne au cœur.

Non, nous ne laisserons pas la droite et l'extrêmedroite faire main basse sur notre ville de La Seyne.

Avec confiance et sérénité nous saurons relever le défi et gagner ».